

BARÈME TTC HONORAIRES @XELITE

Immobilier Traditionnel et Ancien

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise

A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX DE VENTE	TAUX
< 20 000€	Forfait 4000€
20 000€ à 59 999€	Forfait 5000€
60 000€ à 90 000€	Forfait 6000€
90 001€ à 111 000€	Forfait 7000€
111 001€ à 141 000€	Forfait 8000€
141001€ à 170 999€	Forfait 9000€
171 000€ à 191 000€	Forfait 10 000€
191 001€ à 210 000€	Forfait 11 000€
210 001€ à 230 000€	Forfait 13 000€
230 001€ à 249 999€	Forfait 14 000€
250 000€ à 300 000€	Forfait 15 000€
300 001€ à 350 000€	Forfait 17 000€
500 001€ à 500 000€	Forfait 18 000€
> 500 000€	4%

Étant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce